

AMICALE DES ANCIENS DU 3^e REGIMENT DE DRAGONS ET DE L'EED 3

Parue au JO des Associations le 27 juin 2009 sous le n° 20090026
Déclarée à la CNIL le 24 septembre 2009 sous le n° 1386924
Association affiliée à l'UNABCC



Siège : 1 place Edouard Bignet - 36400 SAINT-CHARTIER

☎ 09.54.95.00.08 - 📠 09.59.95.00.08

💻 <http://3emedragons.free.fr> - ✉ amicale.3emedragons@free.fr

Fondateurs le 22 mai 2009

Le Colonel PERON
Philippe CRENNER
Jean-Pierre DUVERGEY

Président
Colonel J. PERON

Secrétaire Général
Philippe CRENNER

Trésorier
Jean-Pierre DUVERGEY

Membres Honoraires
Le Général BIZET
Monique RAGUIN

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DU 22 MAI 2009 à SAINT-CHARTIER (Indre)

Présents : colonel Joël PERON, Jean-Pierre DUVERGEY, Philippe CRENNER

Absents excusés : général Jean-Claude BIZET, général Bernard LE ROY, colonel Louis DE REBOUL

Le 22 mai 2009 à SAINT-CHARTIER (Indre) a eut lieu l'assemblée générale constitutive de l'Amicale des Anciens du 3^e Régiment de Dragons et de l'Escadron d'Eclairage Divisionnaire n° 3 (sigle AA3DEED3)

La réunion débuta à 9h00 précises par la lecture de la lettre du 23 mars 2009 écrite par le général BIZET, Président en titre de l'amicale du 3^e Dragons (non affiliée loi 1901), et souhaitant passer le flambeau aux jeunes anciens. En remerciement des services rendus à l'ancienne amicale il a été décidé à l'unanimité que le général BIZET et Madame RAGUIN (secrétaire et trésorière) sont nommés « membres honoraires » de l'amicale.

Conseil d'Administration : les trois candidats présents formeront le Conseil d'Administration qui sera limité à douze membres.

Par la suite se sont portés candidats aux fonctions du bureau :

- Président de l'amicale : colonel Joël PERON
- Secrétaire Général et Vice-Président de l'amicale : Philippe CRENNER
- Trésorier de l'amicale : Jean-Pierre DUVERGEY

Après lecture du projet des statuts, ceux-ci ont été rectifiés et validés dans leur forme actuelle.

Le but de l'amicale est :

- pérenniser la mémoire du 3^e Dragons depuis ses origines et de l'EED3 depuis ses origines
- rappeler le souvenir de la présence militaire Française sur le Heuberg

Le siège social sera fixé au domicile du Secrétaire Général.

Le Secrétaire Général s'engage à déclarer l'amicale dans les meilleurs délais à la Sous-Préfecture de LA CHATRE et à en informer le Journal Officiel. Il s'engage également à déclarer le système de traitement informatique de l'amicale à la CNIL.

Le trésorier sera chargé de l'ouverture d'un compte bancaire dès la déclaration effective de l'amicale en Sous-Préfecture et de son inscription au Journal Officiel.

En fin de matinée nous avons reçu la visite d'une journaliste d'un hebdomadaire local et lui avons donné les informations nécessaires à l'écriture de son article.

La séance fut levée à 12h30 et après un déjeuner pris à LA CHATRE chacun est retourné dans sa région d'origine.

Le Président

Le Secrétaire

Signé

Signé

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à amicale.3emedragons@free.fr ou à AA3DEED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08